

La gestion d'un groupe

vendredi 2 avril 2010, par [Administrateur](#)

Suite à une animation pédagogique proposée au niveau de la circonscription d'Apt-Pertuis, trois groupes de collègues ont réfléchi aux savoir-être et aux savoir-faire de notre métier.

Quelques thèmes ont été développés au cours de cette animation : la communication, savoir capter l'attention des élèves, la gestion et la prévention des conflits...

Gérer un groupe : les savoir-faire de l'enseignant

Suite à une animation pédagogique proposée au niveau de la circonscription d'Apt-Pertuis, trois groupes de collègues ont réfléchi aux savoir-être et aux savoir-faire de notre métier. Voici quelques thèmes qui ont été développés au cours de cette animation :

[La communication : un savoir-être de l'enseignant](#)

[Comment capter l'attention des enfants ?](#)

[Ce que j'accepte et ce que je n'accepte pas en tant qu'enseignant](#)

[Qui décide dans la classe ?](#)

[Lorsqu'on sort des règles établies, quelles réponses, quelles sanctions, quelles réparations ?](#)

[Bibliographie sur le sujet](#)

La communication

Un savoir être de l'enseignant

Synthèse de la réflexion des groupes de collègues s'étant inscrits à l'animation « gestion de classe, gestion de groupe » qui se sont réunis à Pertuis, Ansois et Apt en décembre 2002 et janvier 2003.

Chacun d'entre nous est quotidiennement confronté à diverses situations de communication. Souvent, nous devons gérer des situations conflictuelles et répondre aux attentes de parents, enfants ou autres personnes adultes. Nous avons essayé de distinguer les attitudes qui pouvaient mener vers un blocage de la situation de celles qui favorisaient la résolution du problème.

Vers le blocage	Vers la résolution
Le subjectif	L'objectif
L'agressivité et les débordements de langage (emploi de l'argot ou d'injures)	Un comportement serein accompagné de l'emploi d'un langage correct et respectueux
Refuser de discuter ou d'écouter. Se réfugier dans un monologue sans écoute, se focaliser sur un point, se répéter, se placer en situation d'impatience ou d'urgence...	Une attitude d'écoute attentive et un véritable échange, se donner du temps, sans s'enfermer dans la discussion. Etre clair, se montrer professionnel. Rechercher des solutions communes
Aggraver le problème présenté	Dédramatiser la situation (sans la nier) avec éventuellement une pointe d'humour
Nier le problème	Prendre en compte le problème exposé et le reformuler pour vérifier qu'il a bien été compris
Absence d'éléments objectifs	Amener des éléments concrets (lois, réglementation...)
Trop d'assurance ou trop d'autorité	Ouverture, compréhension. Etre à priori ouvert et accueillant, disponible

Selon la situation, il y a urgence et la réaction immédiate s'impose (deux enfants se battent). Par contre, lorsqu'un parent vient à l'heure d'entrer en classe pour exposer un problème et demande une réponse immédiate, on aura généralement intérêt à prendre quelques secondes pour écouter la personne et enregistrer la demande puis à prendre rendez-vous pour traiter le problème.

Quand ? Chacun, en fonction de son caractère, de ses contraintes, se choisira un moment pour rencontrer les parents (un jour de la semaine, fixé en début d'année au cours de la réunion de rentrée, sur rendez-vous avec demande orale ou par écrit sur le cahier de liaison, etc.) la règle devant être connue de tous.

Très souvent, on aura intérêt à différer l'urgence tout en identifiant le problème (pour que chacun se trouve à égalité face à la connaissance du problème, au moment de la rencontre). Au contraire il faudra éviter de laisser « pourrir » les situations... Parfois, en demandant d'exposer le problème par écrit, on permettra une meilleure identification du dit problème.

La réponse à une question ou une attente peut être différée si elle nécessite une concertation des maîtres ou du conseil d'école.

Pour gérer l'éventuelle agressivité, on prendra donc le temps d'identifier le problème et les éléments liés, on prendra éventuellement rendez-vous, on s'installera dans un lieu adéquat pour écouter et discuter de la situation. La réponse ou la décision sera prise dans un climat serein, après une éventuelle concertation avec les personnes concernées.

Il faudrait arriver à évaluer l'interlocuteur, décrypter ses motivations et attentes. Essayer de gérer l'anxiété ou le mal-être des parents et/ou les nôtres. Si certains parents craignent l'institution école, encourager le recours à un médiateur (parent délégué). On veillera à employer un langage accessible

Le lieu : selon les circonstances, il sera important de s'installer dans un lieu calme, en dehors de la présence des enfants ou d'autres parents, dans un bureau ou une pièce neutre. Dans certains cas, la présence de témoins sera souhaitable. On essaiera d'être attentif à son attitude physique, de se placer au même niveau en invitant à s'asseoir en face à face pour être au même niveau. En fonction de la situation et de l'effet recherché, on mettra de la distance ou non entre les interlocuteurs, on placera une séparation (bureau) ou non.

Synthèse de la réflexion des groupes de collègues s'étant inscrits à l'animation « gestion de classe, gestion de groupe » qui se sont réunis à Pertuis, Ansois et Apt en décembre 2002 et janvier 2003.



haut de

la page

Capter l'attention des enfants

Les savoir-faire de l'enseignant

Propositions des groupes de travail organisés à Pertuis, Ansois et Apt

L'enseignant dans sa classe doit sans cesse capter l'attention du public. Il est en scène et fait du théâtre.

Nous distinguerons trois temps dans la gestion de l'attention des élèves.

ù La mise en route d'une activité

ù L'entretien de l'attention en cours d'activité

ù Clôturer l'activité

Mise en route d'une activité : l'attention de tous sera d'autant mieux captée que l'enseignant saura introduire son activité en organisant une mise en scène, jouer avec un mystère.

Il pourra annoncer les éléments à repérer, proposera un guide d'écoute ou d'actions, pourra faire reformuler la consigne par un élève.

Annoncer le programme de la journée ou de la demi-journée permettra aux enfants de s'approprier l'emploi du temps. Ce dernier pourra être écrit au tableau ou affiché. Dans le même esprit, pour aider les élèves à structurer la notion de temps et à savoir classer l'activité en cours, on veillera à systématiquement noter au tableau le titre de la séance en cours.

Certains rites favoriseront le retour au calme et une écoute collective, rassureront les enfants inquiets. On pourra chuchoter, exiger un temps de repos (yeux fermés en écoutant les bruits extérieurs à la classe), demander de croiser les bras, utiliser des formulettes, se servir d'objets « magiques » (une marionnette ou tout autre élément médiateur), utiliser un chant ou une musique... On pensera à supprimer les objets parasites. Avant de mettre les enfants au travail, certains rites pourront les préparer à une nouvelle activité : les rassembler en un lieu fixe (tapis, bancs, coin de regroupement), l'enseignant pourra guider une courte séance d'auto massage, il demandera à ses élèves s'ils sont prêts par une question ou par un signal sonore et les enfants pourront répondre par une posture qui signifie oui. Pour démarrer une activité après une récréation ou une autre activité, il est nécessaire de laisser un temps de transition aux enfants afin qu'ils s'apaisent et puissent se concentrer et se rendre disponibles pour la nouvelle tâche.

L'enseignant va pouvoir jouer sur ses attitudes et sa gestuelle (regard, mains, positions dans la classe, déplacement, ton de la voix). Il pourra jouer sur les ruptures, les silences, les changements de niveau sonore. Sa place dans la classe n'est pas laissée au hasard, il est bien en vue de tous lorsqu'il s'adresse au groupe.

Une bonne consigne doit être claire et courte. L'enseignant veillera toujours à ne pas trop parler. Il peut faire reformuler une consigne par un élève si d'autres ne l'ont pas comprise.

L'entretien de l'attention en cours d'activité : il faudra tout mettre en œuvre pour obtenir une attitude participative des élèves. Il faudra donc penser l'activité de telle manière que les enfants se retrouvent acteurs et actifs. On pourra favoriser et valoriser les productions collectives et individuelles, les découvertes. On pourra s'appuyer sur un objet ou un document « à montrer ». Cette chose à voir capte généralement mieux l'attention que de simples paroles.

Lorsque les élèves sont vraiment actifs et impliqués dans l'activité, il y a peu à faire pour entretenir leur attention. Il faudra savoir ramener un enfant dans l'activité lorsque celui-ci « décroche ».

Il pourra l'interpeller individuellement, supprimer discrètement (sans perturber l'activité du groupe) les objets parasites sur lesquels l'enfant concentre son attention.

Les changements de rythme et les ruptures (plusieurs fois par séance, en cours d'activité) permettront d'entretenir et de réguler l'attention du groupe. Certains collègues utilisent divers trucs pour récupérer l'attention de tous : l'enseignant lève le bras en silence, dès que les élèves s'en rendent compte, ils font de même et l'enseignant baisse le bras lorsque tous les enfants ont la même posture que lui ; un baromètre est installé près du tableau, l'enseignant ou un élève peut déplacer l'aiguille sur calme, agité ou avis de tempête en fonction de « l'atmosphère » de la classe ; une rupture sonore ou visuelle (en éteignant la lumière) peut être un signal pour récupérer l'attention. Un feu rouge, orange ou vert posé au tableau peut signifier qu'il faut se taire et être attentif, travailler dans le calme ou possibilité de parler.

Diverses consignes peuvent ramener le calme ou le silence absolu : « statues » pour que chacun se fige, « mettez les pinces » pour que chacun pince ses lèvres et se taise, « posez les crayons », « regardez-moi », « allô ! », « c'est maintenant », etc.

Là encore, l'enseignant va pouvoir jouer sur ses attitudes et sa gestuelle (regard, mains, positions dans la classe, déplacement, ton de la voix). Il jouera sur les ruptures, les silences, les changements de niveau sonore. Une pratique régulière de l'humour sera saine pour tous.

La durée des activités changera en fonction de l'âge des enfants et de leurs capacités d'attention.

Savoir clôturer l'activité : on aura soin de terminer clairement une séance de lecture avant d'aborder une séance de mathématiques. On respectera donc un temps de transition afin que chacun ait la possibilité d'intégrer le fait que la séance de lecture est bien terminée.

Là encore, les rites peuvent être utiles : l'enseignant peut renverser un sablier, lancer la lecture d'une chanson. Un temps de rangement est laissé aux élèves, on pourra tolérer que les enfants fassent du bruit pendant cette courte transition. Un retour au calme, le silence, les bureaux débarrassés seront le signe de départ pour une nouvelle activité.

Il faut savoir perdre du temps pour en gagner ensuite.

Pour clôturer et fixer ce qui vient d'être abordé, on peut demander aux élèves de faire silence, fermer les yeux et repenser à ce qui vient d'être étudié. En fin de demi-journée, on peut même organiser un récapitulatif : chacun a les yeux fermés et l'enseignant propose de repenser à ce qui a été vécu à partir de l'entrée en classe, première activité, deuxième, ce qui a été vécu en récréation, au retour en classe, etc. Il respectera un temps de silence après chaque consigne afin que chaque enfant puisse laisser cheminer sa pensée. On pourra laisser un enfant s'exprimer sur son vécu pour se rendre compte de la diversité des réactions.

Il est formateur de faire référence au temps. Une horloge bien en vue de tous dans la classe sera un référent utile.



haut de

la page

Je me positionne en tant qu'enseignant : ce que j'accepte et ce que je n'accepte pas

Les savoir-faire de l'enseignant
Propositions des groupes de travail organisés à Pertuis, Ansois et Apt

Les différents groupes se sont appropriés la consigne différemment. Il a été nécessaire de préciser les termes de départ. Nous avons distingué ce qui était négociable de ce qui ne l'était pas. Un groupe a distingué ce que je recherche de ce que j'accepte.

L'enseignant est généralement le seul adulte dans la classe. Il est chargé d'une mission d'enseignement, il est le garant du respect des personnes, des règles établies, du programme et des contenus pédagogiques ainsi que du bon fonctionnement de la classe. C'est à lui de fixer le cadre, les contenus, les limites. S'il arrive à mettre en place un esprit de dialogue dans sa classe, il forme de futurs citoyens à la démocratie.

Ce que je recherche : l'aide et la coopération entre les élèves, les déplacements dans le calme, l'interrogation et la communication, les initiatives, l'autonomie, l'investissement des élèves, la gestion de la prise de parole (main levée, bâton de parole)

Le respect entre tous les individus, le respect du matériel, la solidarité et l'aide aux camarades en danger (en cas de bagarre dans la cour).

Ce que j'accepte ou ce qui est négociable : l'échec, la différence, la modification de l'emploi du temps de l'activité ou de la journée, qu'une activité puisse être terminée ultérieurement, qu'un élève ne comprenne pas, les critiques constructives, les déplacements justifiés (par le chemin le plus court), la communication à voix basse (dans le cadre du travail, de la coopération)

Ce que je n'accepte pas, le non négociable : en général le non-respect de la loi, tout ce qui touche à la sécurité, au respect des biens, des personnes et du travail. Ceci peut être inscrit dans un règlement intérieur de classe ou mieux encore d'école (car cela suppose une réflexion d'équipe).

Le manque de respect envers les personnes, le matériel et le travail de chacun (encore faut-il que la tâche proposée par l'enseignant soit digne de respect). L'intolérance, les moqueries, les injures.

Toutes les perturbations qui nuisent au bon fonctionnement de la classe : cris, agressions, bruits inutiles (n'ayant pas de rapport avec l'activité proposée), le désordre matériel qui nuit à l'efficacité, le non-respect des règles de prise de parole, le non-respect des règles établies en commun, etc.

Après m'être interrogé sur les causes possibles (échec, difficultés psychologiques, problèmes sociaux, etc.) le refus systématique de l'activité, l'absentéisme, les leçons non apprises, les cahiers non signés, la mauvaise volonté face à l'effort, etc.

Je suis prudent pour tout ce qui se passe hors de la classe. Lorsqu'il sort de l'école, chaque enfant rejoint sa famille et vit une situation différente. Certaines familles respectent le système éducatif et vont tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes de l'enseignant. D'autres familles, malgré leur bonne volonté n'y arriveront pas. Certains parents ont mal vécu leur scolarité et vont éviter d'avoir à nouveau à faire avec l'école. D'autres parents affichent un mépris manifeste pour tout ce qui vient de l'école ou d'un enseignant particulier.

Il faudra tenir compte de cette disparité lorsqu'on donne des leçons à apprendre, des devoirs (qui sont interdits...), des documents à faire signer. On évitera de donner des punitions à faire à la maison. Il sera généralement préférable de régler directement le problème en classe, les parents pourront bien sûr en être informés si cela s'avère utile.



haut de

la page

Qui décide dans la classe, comment et pourquoi ?

Les savoir-faire de l'enseignant

Propositions des groupes de travail organisés à Pertuis, Ansois et Apt

L'enseignant est-il un gentil dictateur ? Quelle place pour la démocratie dans la classe ? La liberté d'expression des élèves. Mais qui est le capitaine du navire ? Et la démagogie dans tout ça ?

Ce sujet n'a pas toujours été facilement traité.

On peut distinguer les textes de loi qui nous guident tous, les choix du maître dans sa classe et le dialogue mis en place avec les élèves qui ont leur mot à dire quand on les forme.

Nous allons essayer de hiérarchiser les différents niveaux de prise de décision.

- a) les lois qui s'appliquent à tous les citoyens.
- b) les instructions officielles (programmes, orientations pédagogiques, circulaires et autres prescriptions du système éducatif).
- c) l'organisation de l'école décidée en équipe, conseil d'école ou conseil des maîtres (utilisation des salles, créneaux E.P.S., participation d'intervenants) en fonction des contraintes municipales.
- d) Les choix de l'enseignant en fonction de son organisation pédagogique, du matériel dont il dispose, de la prise en compte des rythmes des enfants, etc. Le maître choisit les contenus pédagogiques, élabore l'emploi du temps, choisit les activités.
- e) Les enfants et l'enseignant peuvent élaborer des règles de vie commune, organiser du travail par ateliers, par équipe. Un fonctionnement démocratique permet aux enfants de s'impliquer dans la prise de décisions (conseils d'enfants, délégués, débats, votes). L'élève doit avoir un projet d'apprentissage pour faire sien les outils proposés par l'enseignant. On peut envisager la notion de contrat à la semaine, à la journée.

On ne perdra pas de vue qu'un enfant qui a décidé de ne pas travailler peut remettre en question ce bel échafaudage.

Les impondérables peuvent tout remettre en cause (une alerte incendie, un oiseau qui se pose sur la fenêtre...)



haut de

la page

Lorsqu'on sort des règles établies, quelles réponses, quelles sanctions, quelles réparations ?

Les savoir-faire de l'enseignant
Propositions des groupes de travail organisés à Pertuis, Ansois et Apt

Ce qui va suivre suppose que des règles ont été établies et qu'elles sont enfreintes par un ou plusieurs élèves.

Toute collectivité, toute société a besoin de s'appuyer sur des règles de vie pour que le groupe puisse fonctionner correctement. Ces règles sont établies par la société dans laquelle nous vivons et sont plus ou moins bien codées (lois, coutumes, traditions, savoir-vivre, règlement intérieur de l'école, règles de vie de la classe, fonctionnement implicite du maître, etc.)

Tout individu appartenant à une collectivité connaît plus ou moins bien le code de cette collectivité. Le maître veillera à faire connaître ces règles. Il indiquera que certaines, comme les lois, ne sont pas

négociables (il les expliquera si elles ne sont pas comprises de tous). Il organisera régulièrement des débats sur la vie collective (les programmes prévoient 30 minutes hebdomadaire de débat autour des problèmes que pose la vie collective).

Toute transgression de la règle appelle une réponse de l'enseignant, immédiate si possible. L'enseignant est à la fois porteur et garant de la loi.

Dans un premier temps, il est nécessaire d'établir une discussion avec l'élève ou le groupe pour définir ce qui pose problème et se mettre d'accord sur ce qui s'est passé.

La règle est rappelée, l'écart à la règle est mis en évidence.

Le dialogue doit permettre une prise de conscience.

L'atteinte aux personnes, aux biens ou au respect de soi doit être clairement perçue.

En fonction du type de transgression et de sa gravité la réponse sera différente :

- Une simple discussion ou un rappel à la règle peut être suffisant
- Il peut être demandé à un élève de présenter ses excuses
- La transgression peut être évoquée collectivement (avec la classe, avec les parents...)
- Une réparation peut être exigée (remplacement d'un objet, nettoyage de ce qui a été souillé...)
- Une intervention extérieure peut être demandée (parents, directeur, maire, IEN ou gendarmes)
- Une sanction peut être envisagée (prévue par le règlement intérieur, négociée, imposée par le maître, décidée par un conseil de maîtres). Pas de châtement corporel. Un élève ne peut pas être privé de la totalité de la récréation et doit rester sous surveillance.
- Un élève peut être isolé mais doit rester sous surveillance (du maître, d'une ATSEM, d'un autre enseignant)

Voici quelques extraits des programmes pour le cycle 2 :

L'école maternelle centre ses efforts sur la délicate articulation entre construction de la personne et acceptation du caractère collectif de la vie scolaire. Le cycle 3, à l'école élémentaire, vise à une prise de conscience des valeurs sans lesquelles les différentes collectivités dans lesquelles s'inscrit la vie quotidienne de l'enfant ne sauraient avoir de signification. Le cycle 2, parce qu'il scolarise des élèves qui commencent à peine à pouvoir accepter un autre point de vue que le leur sur leurs actions, constitue une transition importante entre ces deux étapes.

Il appartient aux enseignants qui en ont la responsabilité de structurer la vie collective en explicitant, plus encore qu'à l'école maternelle, les règles qui permettent son déroulement harmonieux. Les élèves découvrent que les contraintes de la vie collective sont les garants de leur liberté, que la sanction, lorsqu'elle intervient, ne relève pas de l'arbitraire de l'adulte mais de l'application de règles librement acceptées. Ils apprennent à refuser la violence, à maîtriser les conflits et à débattre des problèmes

rencontrés en tenant leur place dans les réunions de régulation qui sont inscrites à l'emploi du temps.

Quelques compétences devant être acquises en fin de cycle 2

Être capable de :

- commencer à se sentir responsable ;
- prendre part à un débat sur la vie de la classe ;
- respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions.

Avoir compris et retenu :

- que les règles acceptées permettent la liberté de chacun, en particulier à partir de quelques exemples pris dans les règles de vie ;

Compétences devant être acquises en fin de cycle 3

Être capable de :

- prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école ;
- participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie ;
- participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution ;
- respecter ses camarades et accepter les différences ;
- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.

Avoir compris et retenu :

- quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective ;
- quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) ;
- le rôle de l'idéal démocratique dans notre société...



haut de la page

Bibliographie

Dubet François (2002) **Le déclin de l'institution**. Editions du Seuil. L'auteur évoque, entre autres, les problèmes de légitimité, la discipline et le respect des enseignants dans une société qui évolue.

Le Gal Jean (2001) **Le conseil d'enfants de l'école**. Editions ICEM pédagogie Freinet. L'utilité du conseil d'enfants de l'école et quelques expériences dans diverses écoles Freinet.

Fortat Richard et Lintanf Laurent (1989) **éducation à la paix** - fiches pédagogiques pour les enfants de 4 à 12 ans. Edition vie ouvrière.

3 tomes des Dossiers coopératifs que l'on peut se procurer au prix de 80 F chez tout bon CDDP

N°1 : **Comment organiser sa classe autrement ?**

N°2 : **Comment aider les enfants à apprendre ?**

N°3 : **Comment vivre et apprendre ensemble autrement ?**

Edités par l'OCCE et le CDDP du 66 - Place Jean Moulin, 66000 Perpignan.

Disponible à la [bibliothèque pédagogique d'Apt](#) :

Howden J. - structurer le succès - un calendrier d'implantation de la coopération

Howden J. - la coopération au fil des jours - des outils pour apprendre à coopérer.

Gaudet D. - la coopération en classe - guide pratique appliqué à l'enseignement quotidien.

Chalvin M.J. - prévenir conflits et violence

Des textes officiels en rapport avec la discipline et la gestion des conflits. Ils sont rares, on pourra consulter :

[Règlement intérieur départemental](#) (sur le site de circonscription). Lire en particulier le chapitre [vie scolaire](#).

EDUCATION les textes officiels de A à Z 1^{er} degré Armand Colin (1997) les circulaires et notes de service du B.O. de 1804 à 1997 (livre + cédérom).

Kissaitout guide édité par le Snuipp (la troisième version de 2002)

B.O. sur les heures de colle au collège B.O. spécial n° 8 du 13 juillet 2000

La déclaration des [droits de l'enfant](#) (sur le site de circonscription).

Animation proposée par Alain Gisbert et Michel Bourbao
Compte rendu : Michel Bourbao CPC EPS



haut de

la page